

# CHARTRE ETHIQUE

## CPTS SYNAPSE - COMTAT VENAISSIN



### **PREAMBULE :**

Depuis sa création, l'association Synapse s'appuie sur de fortes valeurs porteuses de solidarité et d'avenir pour l'ensemble des parties intéressées.

Les hommes et les femmes constituent la première richesse de la CPTS Synapse – Comtat Venaissin.

LEUR ETAT D'ESPRIT TOUT AUTANT QUE LEURS COMPETENCES SONT A LA SOURCE DE NOS SUCCES ET DE NOS PROGRES ;

A cet égard, la qualité des relations humaines dans l'association est fondamentale. Elle est l'affaire de tous et de chacun.

Cette charte a pour vocation d'expliquer et de promouvoir les valeurs communes qui nous animent et les engagements qui en découlent dans une logique d'harmonisation et d'équité.

C'est une déclaration d'intention qui vise à impliquer chaque professionnel dans le fonctionnement efficace et efficient de l'association.

Elle tend à favoriser l'épanouissement des collaborateurs pour une meilleure qualité de service.

NOS ENERGIES PERSONNELLES UNIES SE TRANSFORMERONT EN ENERGIES COLLECTIVES ET FAVORISERONT L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN.

### **NOS VALEURS :**

#### **1/ Le respect :**

Respecter l'autre et être respecté,

Être attentif à chacun en tant que personne dans nos attitudes et nos comportements,

Faire du respect le socle de base des relations interprofessionnelles,

## **2/ La confiance :**

Développer des relations loyales et harmonieuses au sein des équipes et dans les échanges interprofessionnels,

Respecter la confidentialité des situations rencontrées,

Être un appui pour chaque professionnel et développer l'aide et le soutien,

## **3/ Le partage :**

Communiquer afin de donner du sens et favoriser l'émergence d'actions communes,

Développer une approche collaborative de travail,

Favoriser le retour d'expériences et mutualiser les bonnes pratiques,

## **4/ La reconnaissance :**

Considérer chaque personne dans sa globalité, avec ses différences,

Apprécier chaque professionnel dans ses actions, dans ses engagements, dans ses projets,

Mettre en valeur l'investissement et la contribution de chacun à la hauteur de ses activités et de ses responsabilités,

## **5/ L'ouverture :**

Accepter de changer sa perception des choses, de modifier ses repères et son positionnement,

Être en capacité d'évoluer dans son environnement professionnel,

En lisant et en acceptant la présente charte, chaque membre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse - Comtat Venaissin, s'engage à en respecter le contenu.